

TUTORAT AIDE-SOIGNANT

Public visé :

- Aide-soignant ayant au moins un an d'expérience professionnelle et désigné comme tuteur des élèves aides-soignants accueillis dans son unité

Prérequis :

- Pas de prérequis nécessaires

Lieu : Centre de formation
CH Sarlat

Modalités et délais d'accès :

- Durée : 21 heures soit 3 jours dont un jour à distance
- Dates : 17 et 18 mars + 12 mai 2026
- Formation en présentiel
- Groupe minimum de 7 à maximum 14 personnes

Inscriptions : jusqu'au 28 janvier 2026

Tarif de la formation :

- Tarif applicable aux établissements du GHT Dordogne pour la formation d'un agent : 345 €
- Tarif applicable aux établissements pour la formation d'un agent : 390 €
- Tarif applicable pour une personne finançant elle-même sa formation : 330 €

Contact :

Mme Catherine TURENNE
Responsable pédagogique – référent Handicap
c.turenne@ch-sarlat.fr
05.53.31.76.21

Inscriptions :

Bulletin d'inscription et bilan des attentes avant la formation joints à ce document
Les 2 documents sont à envoyer par mail à :

Mme MATIGNON Estelle ou M. AZOULAY
Stéphane
cfps@ch-sarlat.fr

Chiffres clés 2025

1 session – 14 agents formés
Taux de réussite sur l'atteinte des objectifs énoncés : 100 %
SCORE NPS : 93
(Net Promoter Score sur 100 : évaluation de la satisfaction des stagiaires)

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable en fin de formation de :

- Construire un encadrement personnalisé permettant un apprentissage pour l'élève en stage dans l'unité
- Appréhender la posture de tuteur au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Réaliser une évaluation au plus près des acquisitions des compétences des élèves

COMPETENCE VISEE :

- Maîtriser une posture de tuteur qui favorise le transfert des savoirs et contribue à la professionnalisation de l'élève

PROGRAMME ou CONTENU :

- Connaitre et comprendre le cadre juridique de l'exercice professionnel de l'aide-soignant.
 - o Référentiel de compétences, d'activités, de formation
 - o Arrêté du 10 juin 2021
- Comprendre les notions de compétence, compétence individuelle et collective
 - o Le développement des compétences professionnelles : le questionnement sur sa pratique (posture réflexive)
- Comprendre le raisonnement clinique
- Acquérir des notions d'analyse de pratiques professionnelles
- Savoir se positionner en tant que tuteur de stage comme défini dans le référentiel de formation 2021
 - o Comment reconnaître l'élève en tant qu'être unique
 - o Comment accompagner l'élève au mieux dans ses apprentissages : construction d'un projet
 - o Comment construire le tutorat en équipe : le livret d'accueil, la fiche de suivi
 - o Quelle posture adopter selon les acteurs du tutorat
- Savoir utiliser les outils à disposition lors d'un tutorat :
 - o Objectifs de stage, bilan mi- stage, la feuille d'évaluation des compétences, le portfolio

METHODES MOBILISEES :

- Modalités pédagogiques : supports de cours, échanges et confrontations d'expériences, mises en situations simulées, analyses de pratiques professionnelles
- Outils : écrans interactifs, supports papier, PowerPoint
- Formatrices : Mme Catherine TURENNE Cadre de santé
Mme Oréline WOJTOWIEZ infirmière

MODALITES D'EVALUATION :

- Questionnaire d'auto positionnement en début de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PRESENTANT UN HANDICAP :

- Si vous avez besoin d'un accompagnement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent Handicap Mme TURENNE
c.turenne@ch-sarlat.fr